



Revue internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur (RIPES)

Publier dans RIPES Aide et conseils aux futurs auteurs

Auteur expert

Un auteur expert dans le domaine de la publication scientifique est en mesure de :

- Délimiter clairement l'objectif de son texte et de s'y tenir
- Identifier le public auquel le texte est destiné
- Sélectionner les informations pertinentes et valides
- Structurer de manière cohérente le texte
- Utiliser des formes linguistiques adéquates en appliquant les critères de genre et en respectant les normes rédactionnelles
- Adopter une structure narrative

La structure et l'argumentation

Le présent tableau résume la structure de base pour la rédaction d'un article dans le domaine des sciences de l'éducation. Il indique pour chaque section les éléments qui doivent figurer ainsi que des recommandations pour assurer une communication efficace.

| | |
|----------------------|--|
| Introduction | <p>L'introduction est indispensable pour ouvrir le texte. Il s'agit d'une section brève (maximum 1 ½ page) dans lequel l'auteur doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Annoncer avec concision son sujet : utiliser une amorce ou une forme rhétorique qui introduit le lecteur au plus vite au cœur du sujet ; ▪ Situer ce sujet dans les thèmes de RIPES et son intérêt pour la communauté AIPU et les lecteurs de RIPES ; ▪ Préciser l'objectif général du texte : que souhaite-t-on démontrer, expliquer, développer ... et pourquoi ? ▪ Expliquer la structure du texte : les différentes sections et leur enchaînement ; ▪ Fournir un guide pour le lecteur pour l'aider dans sa découverte : expliquer le fil rouge du texte. |
| Problématique | <p>La problématique est toujours la partie la plus difficile à rédiger. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un état de la connaissance par rapport au thème choisi : que disent les autres auteurs ? Y a-t-il une tradition ? Des approches historiquement différentes ? Des positions contrastées ? ▪ Quel est le contexte général et spécifique dans lequel s'inscrit le thème, l'étude ? Que faut-il savoir du contexte pour comprendre la recherche ou l'étude de cas ? ▪ Quelles sont les principales théories, positions ou cadres conceptuels auquel se réfère le thème ? Quelle est la position dominante ? ▪ Quels sont les enjeux théoriques et pratiques liés au thème ? ▪ Et finalement, quelle est l'originalité de la contribution et la valeur ajoutée par rapport à d'autres recherches ou analyses de pratiques ? |

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">Cadre conceptuel</p> | <p>Dans cette partie, l’auteur doit expliciter son cadre de référence. Il doit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser sa posture épistémologique : la discipline de référence, la tradition scientifique ou le courant scientifique dans lequel s’inscrit le travail ; ▪ Expliquer les perspectives théoriques/conceptuelles (disciplinaires ou interdisciplinaires) adoptées pour traiter le sujet ; ▪ Indiquer les questions de recherche ou les interrogations qui sont à l’origine de l’étude ou de l’analyse de pratique ; ▪ Si c’est le cas, indiquer les hypothèses de recherche ou de travail qui guident l’étude ou l’analyse de pratique. |
| <p style="text-align: center;">Méthodologie</p> | <p>Cette section doit fournir toutes les informations relatives à la méthode de travail. Il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser l’approche méthodologique privilégiée (quantitative vs qualitative, herméneutique, clinique, empirique, etc.) ; ▪ Décrire le plan de recherche ou de travail, et les différentes étapes ; ▪ Décrire la population ou le public cible de l’étude ou de l’analyse de pratique ; ▪ Décrire les instruments de récolte des données sélectionnés et/ou construits pour l’étude ; ▪ Préciser le statut des données, soit les variables, facteurs, dimensions, concepts étudiés ; ▪ Expliquer la démarche d’analyse des données qui est utilisée (statistiques descriptives, inférentielles, analyse de contenus, etc.). |
| <p style="text-align: center;">Résultats/ compte rendus</p> | <p>Dans cette partie, l’auteur présente les principaux résultats. Comme il ne s’agit pas d’un compte rendu de recherche ou d’un rapport scientifique, seuls les résultats qui illustrent l’étude doivent être présentés. Cette section est essentiellement descriptive. Il est d’usage de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter les résultats qui répondent aux questions et/ou hypothèses de départ ; ▪ Privilégier une présentation concise et ciblée avec des tableaux et graphiques dépouillés et lisibles ; ▪ Renvoyer les détails aux annexes. |
| <p style="text-align: center;">Discussion</p> | <p>La discussion qui suit la partie descriptive des résultats contient l’analyse et l’interprétation des résultats. Elle doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commencer par une synthèse des principaux résultats ; ▪ Faire un retour sur les questions et/ou les hypothèses de l’étude (ce que l’on peut affirmer ou ne pas affirmer) et indiquer les éléments de réponse disponibles ; ▪ Contenir une critique de la méthode et des indications sur les limites de la méthode utilisée ; ▪ Fournir des pistes quant à d’autres exploitations des résultats ; ▪ Indiquer les possibles implications pratiques et/ou théoriques qui peuvent faire suite à l’étude ou à l’analyse de pratique. |
| <p style="text-align: center;">Conclusion</p> | <p>La conclusion doit permettre un retour sur l’ensemble du texte dans lequel l’auteur souligne son message principal. Il s’agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commencer par un bref résumé du texte et de son développement ; ▪ Rappeler l’apport principal de l’étude ou de l’analyse de pratique ; ▪ Esquisser de nouvelles pistes de travail ou perspectives. |

| | |
|---------------------------|---|
| Questions de forme | <p>Quelques dernières recommandations sur le style et la syntaxe.</p> <p>De manière générale, il faut privilégier la simplicité et une écriture directe, précise et concise. Les auteurs sont invités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une structure narrative, c'est-à-dire raconter une histoire ; ▪ Recourir au lexique usuel des sciences de l'éducation sans recourir à un langage ampoulé et hermétique ; ▪ Clarifier les nouveaux termes ; ▪ Travailler l'attractivité des titres et sous-titres : bien formulés ils aident à déployer l'argumentation et à indiquer le fil rouge ; ▪ Veiller à la cohérence de l'argumentation et à éviter toutes formes de contradiction ; ▪ Soigner la lisibilité des tableaux et figures. <p>En outre, les textes sont présentés en caractère Times ou Times New Roman 12 points ; à interligne 1,5 ligne ; justifié ; espacement : avant 6 pt, après 6 pt ; avec marges supérieure, inférieure, gauche et droite de 2,50 cm.</p> <p>Trois niveaux de titre sont permis et doivent être numérotés et mis en forme selon les indications ci-dessous : niveau 1 = 1. ; niveau 2 = 1.1. ; niveau 3 = 1.1.1. Ne pas utiliser de majuscules.</p> <p>Le site ripes.revues.org comprend une section avec les consignes précises sur la présentation et l'ordonnance des textes. Les auteurs sont tenus de les respecter : http://ripes.revues.org/623</p> |
|---------------------------|---|

Maîtriser les normes APA

Les auteurs de RIPES sont invités à consulter l'excellent site de la Bibliothèque de l'Université de Montréal qui présente de manière claire et structurée les **normes APA 6ème édition** qui sont requises pour RIPES : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA>

1. Première règle

Les auteurs doivent respecter scrupuleusement les normes pour les citations dans le texte : le site indique clairement comment citer les auteurs et les différentes sources dans un texte.

2. Deuxième règle

Chaque article doit contenir, à la fin, les références bibliographiques. Il s'agit de recenser l'ensemble des références citées dans le texte. Les sources non mentionnées dans le texte ne doivent pas figurer dans les références.

Les références apparaissent sous le titre « **Références bibliographiques** ».

3. Troisième règle

Les auteurs sont tenus de faire preuve d'intégrité scientifique et de respecter les normes scientifiques. En cas de doute, notamment de plagiat, le comité de rédaction se réserve le droit de soumettre le texte à un logiciel de détection.

Dans le cas où le plagiat est avéré, l'auteur se voit signifier un refus immédiat de publication de son texte et un avertissement. En cas de récidive, l'auteur est définitivement interdit de publication dans RIPES.

Des informations complémentaires sur les infractions de nature académique peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www.integrite.umontreal.ca/>